



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 03 avril 2023

Histologe, le nouveau service public contre le mal logement en Indre-et-Loire

Depuis le 1^{er} mars 2023, les habitants du département d'Indre-et-Loire ont la possibilité de signaler toute situation de mal logement qu'ils subissent via le nouveau service public en ligne « Histologe », afin de se faire accompagner au mieux dans la résolution de leur problème par les acteurs publics locaux de l'habitat .

« Histologe » est une plateforme unique qui **facilite la détection des situations de mal logement** jusque-là inconnues des services de l'habitat, **accélère leur prise en charge** et **permet leur suivi**. Elle est destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires.

Accessible gratuitement, il suffit à l'utilisateur de s'y connecter avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone pour décrire sa situation en termes simples, d'y ajouter des photos s'il en dispose et de valider son signalement. À l'issue de la saisine, un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi est envoyé.

Le signalement est automatiquement transmis aux partenaires concernés à un titre ou à un autre : services départementaux de l'État, ARS, Conseil départemental, mairie, service communal d'hygiène et de santé, CAF, bailleur social...)

Pour signaler les problèmes rencontrés dans son logement, il suffit de se rendre sur le lien suivant et de se laisser guider : <https://histologe.beta.gouv.fr/>



Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr



En quelques clics,
Histologe
m'a permis de signaler
mon problème aux
services compétents

HISTOLOGE.BETA.GOUV.FR

VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC EN LIGNE !

Histologe, le service public de lutte contre le mal logement en Indre-et-Loire

Histologe est une **plateforme publique gratuite** qui permet de signaler une situation de **mal logement** en quelques clics depuis un ordinateur, un portable ou une tablette.

Une fois le signalement déposé, Histologe le transmet aux **services territoriaux compétents qui peuvent le traiter** depuis un espace de suivi dédié. Avec la plateforme Histologe, les acteurs se coordonnent pour suivre l'avancée du dossier

-  Vous avez repéré un ou des problèmes dans votre logement ?
-  Saisissez votre problème en quelques clics sur la plateforme Histologe et recevez toute de suite un numéro de suivi, sans avoir à vous déplacer.
-  Histologe qualifie votre problème et le transmet aux bons partenaires (ADIL, SCHS, mairie, ...). Vous n'avez pas à chercher !
-  Les partenaires reçoivent votre signalement et vous recevez régulièrement des mises à jour sur l'état d'avancement jusqu'à clôture.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr